

Nos tarifs 2019

Les associations ADMR ne sont pas soumises à la TVA
Les prix présentés sont les prix facturés

Si votre situation permet de bénéficier d'une aide financière (qui peut venir en déduction du tarif présenté), nous nous chargeons de l'élaboration du dossier de prise en charge

DEVIS GRATUIT pour toute prestation supérieure à 100€ TTC/mois ou à votre demande



Le service PRESTATAIRE

L'ADMR s'occupe de tout

L'ADMR est employeur du salarié qui intervient à votre domicile
Vous n'avez aucune démarche à effectuer

Coût sans prise en charge financière :

- **22,86 €/h** (semaine, dimanches, jours fériés) pour les personnes âgées de plus de 70 ans, les personnes bénéficiant d'un financement d'une caisse de retraite ou de l'APA et les personnes en situation de handicap
- **24,73 €/h** (semaine) et 29,98 €/h (dimanches, jours fériés) pour les autres personnes

Frais de déplacement :

Les frais de déplacement dans le cadre de la mission effectuée sont facturés **0,35 €/Km**

Païement :

Par CESU préfinancé, prélèvement ou chèque, sur présentation de facture mensuelle

Le service MANDATAIRE

Vous êtes l'employeur

Vous mandatez l'ADMR pour effectuer toutes les démarches administratives
contrat de travail, déclaration URSSAF, bulletin de salaire...

Les tarifs sont donnés à titre indicatif. Ils peuvent varier en fonction du nombre d'heures effectuées par mois et en fonction de la qualification du salarié.

- **13,50 € à 15,50 €/h** pour les personnes exonérées de charges patronales de sécurité sociale
- **16,30 € à 18 €/h** pour les autres personnes

A ces tarifs, s'ajoutent des frais complémentaires :

- **30 €** de frais d'ouverture de dossier
- **0,35 €/Km** de frais de déplacement du salarié de son domicile au vôtre. Le remboursement est fortement conseillé
- **30 €** de frais de fermeture de dossier

Frais de gestion (inclus dans les tarifs indicatifs présentés) :

De 1h à 5h /mois : forfait mensuel de 19 €
De 6h à 20h /mois : 2,15 € / heure travaillée
De 21h à 45h /mois : 1,85 € / heure travaillée
Au-delà de 45h /mois : forfait mensuel de 80 €

FAMILLES ET ACTIFS

Intervention avec prise en charge CAF.....	Grille tarifaire de la CAF en fonction du quotient familial
Intervention avec prise en charge Conseil départemental.....	27,58 € /h
Tarif MSA (Aide à domicile).....	20,56 € /h <i>facturation ADMR 25,14€/différentiel à charge de la personne</i>
Tarif MSA (TISF).....	33,14 € /h <i>facturation ADMR 36.14€/différentiel à charge de la personne</i>

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Intervention avec prise en charge PCH.....	22,86 € /h <i>en semaine, dimanche et jour férié</i>
Aide au répit.....	2.50 € /h <i>Tarif ADMR sans prise en charge</i>

PERSONNES AGEES

Tarif MSA.....	20,80 € /h <i>facturation ADMR 22.86€/différentiel à charge de la personne</i>
Tarif CNAV.....	20,80 € /h <i>facturation ADMR 22.86€/différentiel à charge de la personne</i>
Tarif CARSAT.....	20,80 € /h
Mutuelles.....	Tarifs variables en fonction des mutuelles

Nos services ouvrent également droit à des avantages fiscaux (réduction ou crédit d'impôt)